

30 août 1542 et 8 juin 1545. — Actes de « Jacques Char-ton, marchand tapicier, demeurant à Soissons. »

1^{er} Juillet 1542 et 30 Août 1545. — Contrats d'appren-tissage par « Jehan (alias : Jehannet) Taté, brodeur, de-meurant à Soissons. »

1^{er} et 30 août 1545. — Contrats d'apprentissage par « Tithus Taté, brodeur, demeurant à Soissons. »

6 Septembre 1542. — « Raoullequin Lenglès, marchand fondeur, demeurant à Soissons », s'engage à fabriquer, pour le chapitre de Soissons, « ung reliquaire pour mettre le doict de Mons^r saint Thomas l'apostre, estant en lad. eglise, assavoir deux angles (anges), de la haulteur d'un pied et deux dois, soustenant ung tabernacle dedens lequel sera une main, de la longueur de la main d'un homme, où sera mis led. doict ; le tout d'argent, assis sur ung pied d'airain », « selon le pourtraict » que ce fon-deur a fourni au chapitre, « signé de sa main. » Le prix convenu entre les parties est de 18 livres tournois par marc d'argent employé au reliquaire, plus 30 livres tour-nois pour « le pied » et « pour les lyonceaux soustenans icellui pied. » — On trouve à Soissons, en 1498-1502, un fondeur du nom de Jean Langlois, qui appartenait, sans doute, à la même famille.

1544. — « Wollerand de Richebourg, forbisseur, de-meurant à Soissons. »

8 Avril 1545 n. st. — Mention de Jacques Dupuys, fourbisseur, demeurant à Soissons.

29 Septembre 1545. — Vente par « Nicolas Desjar-dins, libraire, demeurant à Soissons. » — C'était un libraire relieur, établi déjà dans cette ville en 1536

25 Octobre 1542. — Acte concernant « Jehan Dufour, dit Barbeau, masson, demeurant à Soissons. » — Men-tion du même maçon en 1545.

Actes divers relatifs aux maçons soissonnais : « Jehan Wytasse » 30 Juin et 7 Octobre ; « Pierre Floquet » 28 Octobre 1542 ; « Nicot Letordeur » 23 Mai 1545.

Actes divers concernant les menuisiers soissonnais : « Jehan Clerembault » 1^{er} Août 1542 ; « Pierre Lallier » 27 Janvier 1545 ; n. st. « Lois Goneart ou « Goveart » 8 Juin 1545.

Citons enfin plusieurs actes ayant trait à : « Pierre de Lahaie, menestrier, demeurant à Soissons » 27 octobre 1542 et 5 mai 1545 ; à « Denis Bonnard (ou Bouvard), menestrier, demeurant à Croy (Crouy, Aisne), 23 Octobre 1542 ; et à « Nicolas Lenoble, vigneron et menestrier, demeurant à Vaubuin » (Vauxbuin, Aisne).

Signé : B. P.

M. Michaux lit une note sur un gaufrier en fer forgé du XV^e siècle existant au musée de la ville, et portant les armes de France avec une inscription.

UN GAUFRIER DU XV^e SIÈCLE

Il existe au musée de Soissons un gaufrier en fer forgé ancien, qui mérite une petite description.

Chaque face du moule est divisé en trois parties.

Au milieu, un écusson aux trois fleurs de lis de France en tête duquel se voit un trait en relief, une ligne droite coupée par trois divisions ; en bas, deux croissants de chaque côté de l'écu cette légende :

AVE MARI

A MATER I

Ave Maria Mater Dei.

Des deux côtés du motif central, sur les bords de la gaufre, quatre carrés, dans chacun desquels se trouve une fleur de lis sur un semis de quatre fleurs, accostée de deux croissants.

Ces carrés sont séparés entre eux, par un rectangle plus petit, contenant trois fleurons.

A l'autre face du même ustensile, 8 carrés ou compartiments assez irréguliers et inégaux, savoir : — Les quatre du milieu séparés par deux barres en relief perpendiculaires l'une à l'autre, les extrémités de ces barres terminées par une croix, le centre est relié par huit croisants accolés, la pointe au dehors.

Ces carrés de centre sont remplis chacun par une fleur de lys entourée de quatre fleurons.

A chaque bout du gaufrier sont deux carrés plus petits contenant également une fleur de lys entourée de quatre fleurs et au pied deux croisants la pointe tournée vers le haut.

On connaît d'autres gaufriers du même genre (1) et à la forme des lettres, on les attribue à la seconde moitié du XV^e siècle, c'est-à-dire, au temps de Louis XI, alors que la France, débarrassée des Anglais, commençait à goûter les douceurs de la paix et à savourer des friandises.

Sans doute, l'ouvrier n'a pas été bien habile les lettres, les ornements et les carrés sont irréguliers, mais il n'en est pas moins curieux pour cela.

D'où provient-il ?

Le *Journal des Savants* contient un travail de M. Léopold Delisle, sur les bibles incunables, c'est à-dire imprimées au XV^e siècle, par conséquent avant 1501.

La nomenclature donnée par l'auteur indique qu'il existe une de ces bibles à la bibliothèque de Soissons. Elle est de 1498, et sortait des presses de J.-P. de Longendorff et H. Froben, de Basles (Basilea).

(1) Le Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, n^o 4, 1892, en cite un pareil à celui-ci, seulement, au lieu des trois fleurs de lys, le blason porte les armes de Bourgogne.